

REPUBLIQUE DU NIGER

FRATERNITE-TRAVAIL-PROGRES

MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT

DIRECTION DES ETUDES ET DE LA PROGRAMMATION

TERMES DE REFERENCE

Revue Annuelle 2017 du Secteur de l'Eau et de l'Assainissement

1. CONTEXTE

Le Gouvernement de la République du Niger met en œuvre, depuis 2012, le Plan de Développement Economique et Social (PDES) 2012-2015 qui intégrait tous les programmes sectoriels de développement national et s'inscrivait dans la perspective des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). La fin de ce cycle a engagé les réflexions qui s'appuient sur le contexte international des Objectifs de Développement Durable (ODD) à l'horizon 2030.

Dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, le PN-AEPA 2011- 2015 s'est achevé le 31/12/2015, et un nouveau programme sectoriel (PROSEHA 2016-2030) a été élaboré sur la base des ODD durant l'année 2016 de façon participative.

L'année 2016 a été marquée par :

- ☞ L'organisation des ateliers participatifs sectoriels qui ont permis d'élaborer le PROSEHA 2016-2030 ;
- ☞ La finalisation du Plan d'Action National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PANGIRE) ;
- ☞ Des études sur la performance de la gestion déléguée des ouvrages débouchant sur la signature d'un arrêté ministériel créant un Comité de révision du Guide des Services Publics de l'Eau ;
- ☞ La création par arrêté ministériel d'un Groupe de Travail chargé de mettre en place le Mécanisme Commun de Financement (MCF) du secteur Eau et Assainissement ;
- ☞ la signature du décret de transfert de compétences et des ressources aux collectivités territoriales en matière d'Hydraulique et d'Assainissement et la préparation des arrêtés d'application.

Les activités dans le secteur sont mises en œuvre dans le cadre d'une concertation entre l'Etat et les Partenaires Techniques et Financiers qui se traduit par :

- La tenue régulière de réunions du Cadre de Concertation Etat/PTF depuis juillet 2007;
- La tenue régulière de Revues Annuelles du secteur depuis 2008 ;
- L'établissement d'un BPO sectoriel triennal glissant depuis 2010 ;
- L'établissement d'un DPPD sectoriel triennal glissant depuis 2013 ;
- La mise en place d'un cycle de programmation, de suivi et de rapportage annuel.

La Revue sectorielle 2017 s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du PROSEHA et se tiendra sur 3 jours **du 25 au 27 avril au Palais des Congrès de Niamey.**

2. OBJECTIFS

La revue sectorielle vise à dresser le bilan sectoriel de l'année 2016 et à rendre plus efficaces et plus efficientes les interventions dans le secteur de l'eau et de l'assainissement. A ce titre, elle joue un double rôle de suivi et d'aide à la prise de décision dans le secteur.

Plus spécifiquement, la revue vise à examiner :

- ❖ l'état de mise en œuvre des recommandations de la revue sectorielle précédente ;
- ❖ Le rapport annuel 2016 du MHA comprenant la programmation des activités 2017 ;
- ❖ Le rapport sur les indicateurs 2016 du secteur
- ❖ L'état des lieux de l'Hydraulique urbaine
- ❖ Le Document de Programmation Pluriannuel des Dépenses (DPPD) 2018-2020
- ❖ La version finale du PANGIRE

Les autres acteurs (PTFs, ONGs, Collectivités territoriales, secteur privé) auront chacun à intervenir dans ce cadre en faisant valoir leurs contributions spécifiques et leurs engagements.

En outre, la revue sectorielle 2017 s'est fixé un objectif spécifique qui constituera le **thème central** : **« Opérationnalisation du PROSEHA adopté, pour l'atteinte des objectifs de la première phase 2016-2020 ».**

3. THEME CENTRAL :

«Opérationnalisation du PROSEHA pour l'atteinte des objectifs de la première phase 2016-2020»

Le PROSEHA 2016-2030 est un programme ambitieux et visionnaire qui vise à atteindre les ODD à l'horizon 2030. Pour atteindre cet objectif, le programme a été précisé pour la première phase 2016-2020 qui s'aligne sur le programme de renaissance acte II.

L'année 2017 étant déjà entamée, il est essentiel de mettre en œuvre toutes les actions prioritaires prévues dans le PROSEHA pour ne pas prendre du retard et établir une véritable stratégie permettant d'atteindre effectivement les objectifs de la première phase 2016-2020.

Plusieurs thèmes devront être abordés dans ce sens, et notamment :

- ❖ Respect de la législation (Code de l'Eau, Guide SPE, Code des Marchés Publics...)
- ❖ Mobilisation des financements (cellule de réflexion, Table ronde, PPP, Fonds National de l'Eau et de l'Assainissement, MCF, coopération décentralisé, décentralisation...)
- ❖ Maîtrise d'ouvrage des Collectivités Territoriales

4. RESULTATS ATTENDUS de la Revue

Les résultats attendus de la revue sont :

- L'état d'avancement du secteur et les perspectives sont examinés, ainsi que l'état de mise en œuvre des recommandations issues de la précédente revue sectorielle ;
- Le DPPD 2018-2020 est examiné et enrichi par les acteurs sectoriels ;
- Des actions prioritaires sont définies et accompagnées de feuilles de route pour opérationnaliser le PROSEHA pour atteindre les objectifs de la première phase 2016-2020.

Les constats, engagements et recommandations de la revue seront consignés dans un aide-mémoire élaboré et signé par le MHA dans un délai de 3 mois après la tenue de la revue.

5. ORGANISATION

Le comité technique de préparation et d'organisation de la revue est composé de représentants du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (DEP, DGH, DGRE, DGA, DRFM, DS, DAID/RP), de la SPEN, d'un représentant des ONGs, de l'ARENI, de l'AMN et du chef de file des Partenaires Techniques et Financiers (Luxembourg) accompagné d'un autre PTF.

Les documents qui seront mis à la disposition des participants de la Revue sont les suivants :

1. **Le rapport annuel 2016** du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement et la comprenant la programmation des activités 2017 ;
2. **Le rapport sur les indicateurs 2016** sur la base du recensement 2012 ;
3. **Le DPPD 2018-2020 ;**
4. **La liste des Thèmes** à débattre lors de la session « Dialogue tripartite Etat/CT/PTF au niveau politique sectorielle »;
5. **Le document de PROSEHA 2016-2030 ;**
6. **Le document de PANGIRE.**

Les documents seront envoyés aux participants au plus tard deux (2) semaines avant la Revue.

Les maires et les conseillers régionaux seront invités par l'intermédiaire de leurs structures faitières, à savoir l'AMN et l'ARENI qui désigneront les invités concernés. Pour chaque région, un (1) représentant du Conseil régional et au moins 10 % des maires seront invités.

La revue sectorielle se déroulera pendant trois (3) jours en séance plénière, excepté la session consacrée au **dialogue politique tripartite Etat/CT/PTFs** au cours de laquelle les représentants de l'Etat, des Collectivités Territoriales et des PTFs prendront des engagements.

La revue sera clôturée par la lecture des engagements et des recommandations.

6. PARTICIPANTS

La Revue sera sous la Présidence du Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement. Les invitations seront adressées aux autorités et personnalités ci-dessous :

- **MH/A (68):** Secrétaire Général (2), Cabinet (6), Directeurs Centraux (20), Divisionnaires du niveau central –directions générales et directions d'appui (18), Directeurs DRHA (8), Directeurs DDHA (1 par région=8), Assistants Techniques (3), SPEN (3).
- **Gouvernorats (8)**
- **Représentants des Collectivités (38) :** Association des Régions du Niger (ARENI) (1), Association des Municipalités du Niger AMN (1), représentants des conseils régionaux (7), quatre maires de chaque région (28), Commune de Niamey (1).
- **Partenaires Techniques et Financiers (17):** UNICEF (1), Coopération Technique Belge CTB (1), Coopération Suisse (1), Agence Française de Développement AFD (1), Banque Mondiale (1), Union Européenne (1), Coopération Japonaise JICA (1), Coopération Luxembourgeoise (2), Coopération Chinoise (1), PNUD (1), Coopération Turque (1), Banque Ouest Africaine de Développement BOAD (1), Union Economique Monétaire Ouest Africaine UEMOA (1), Coopération Allemande (1), Coopération danoise (1), Coopération décentralisée (1).
- **Autres Ministères et institutions (33):** Cabinet du Président (1), Assemblée Nationale (réseau parlementaire) (1), Cabinet du Premier Ministre (1), Haut Commissariat à la Modernisation de l'Etat (1), Ministère du Plan (1), Ministère de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire (1), Ministère de la Santé Publique (3), Ministère des Finances (2), Ministère de l'Intérieur, de la sécurité publique, de la décentralisation et des affaires coutumières et religieuses (1), Ministère de l'Urbanisme et du Logement (1), Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (1), Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (2), Ministère de l'Education Primaire, de l'Alphabétisation, de la Promotion des Langues Nationales et de l'Education Civique (2), Ministère de la Population, de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant (1), Autorité du Bassin du Niger ABN (1), AGRHYMET (1), Haut Commissariat à l'Aménagement de la Vallée du Niger HCAVN (1), Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable (1), HC3N (2), Commissariat du progr. Niamey-Nyala (1), Haute autorité à la consolidation de la paix (1), ANFICT (1), INS (1), BEEEI (1).
- **Projets et programmes (13):** PEAMU (1) ; PAC 3 (1) ; PMAEPS (1) ; PHVP/Dosso et Tillabéry (1) ; PHVP/Dosso Phase 2 (1) ; PHRASEA (1), PAEPA2 (1), PGRCDU (1), PAAPSSP (1), Projet BID/UEMOA (1), projet indien (1), PANGIRE (1), PRODEBALT (1), projet AFD Tillabéri (1).
- **ONGs du secteur (21):** SNV, Croix-Rouge, CARE, CRS, World Vision, Centre Carter, Wateraid, Plan Niger, SwissAid, Eau Vive, Aide&Action, REJEA, Qatar Charity, RAIL, Save the children, CNEHA, AREN, PSeau, ONGs locales (4).
- **Autres Partenaires (12) :** Institutions nationales de recherche et de l'UAM (2), Eau & Assainissement pour l'Afrique (EAA) (1), Partenariat National de l'Eau du Niger – PNE (1), Société d'Exploitation des Eaux du Niger SEEN (1), Syndicat National des Agents de l'Hydraulique et de l'Equipement Rural (1), Secteur privé - Bureau d'études et entreprises de travaux et d'exploitation (6).

Soit un total de **210 participants**.

7. BUDGET PREVISIONNEL

Le budget prévisionnel total d'organisation de la REVUE 2017 est le suivant :

1. FRAIS DE DEPLACEMENT DES REGIONAUX (

	Jours	Nbre	P,U	Total
AZ DI				
Cadres DA et AZ	7	4	25 000	700 000
Chauffeurs DA et AZ	7	2	7 000	98 000
TA, DO, ZR, TI, MI				
Cadres TA, DO, ZR, TI, MI	5	10	25 000	1 250 000
Chauffeurs TA, DO, ZR, TI, MI	5	5	7 000	175 000
Représentant des ONG locales	5	3	25 000	375 000
Carburant pour les régions (a/r + 20km/jour pour courses locales)	Km	l/km	Fcfa/l	
Agadez	2 200	0,2	540	237 600
Diffa	3 000	0,2	540	324 000
Dosso	500	0,2	540	54 000
Maradi	1 600	0,2	540	172 800
Tahoua	1 300	0,2	540	140 400
Tillabéri	400	0,2	540	43 200
Zinder	2 000	0,2	540	216 000
SOUS TOTAL				3 786 000

2. FRAIS DE DEPLACEMENT DES GOUVERNEURS

	Jours	Nbre	P,U	Total
AZ DI				
Gardes DA et AZ	7	2	10 000	140 000
Chauffeurs DA et AZ	7	2	7 000	98 000
Rep. Gouvernorats AZ DI	7	2	25 000	350 000
TA, DO, ZR, TI, MI				
Gardes TA, DO, ZR, TI, MI	5	5	10 000	250 000
Rep. Gouvernorats TA, DO, ZR, TI, MI	5	5	25 000	625 000
Chauffeurs TA, DO, ZR, TI, MI	5	5	7 000	175 000
Carburant pour les régions (a/r + 20km/jour pour courses locales)	Km	l/km	Fcfa/l	
Agadez	2 200	0,2	540	237 600
Diffa	3 000	0,2	540	324 000
Dosso	500	0,2	540	54 000
Maradi	1 600	0,2	540	172 800
Tahoua	1 300	0,2	540	140 400
Tillabéri	400	0,2	540	43 200
Zinder	2 000	0,2	540	216 000
SOUS TOTAL				2 826 000

3. RESSOURCES MATÉRIELLES

	Jours	Nbre	P,U	Total
Location salle de réunion	3	1	500 000	1 500 000
Location salle de réunion pour Dialogue politique Etat/PTFs	1	1	500 000	500 000
Location salle de secrétariat	3	1	150 000	450 000
Repas	3	210	6 000	3 780 000
Pauses café	3	420	2 000	2 520 000
Reprographie des documents	1	210	8 000	1 680 000
Kits participants	1	210	2 000	420 000
Rafraîchissements (3 bout./j)	3	630	300	567 000
Cartes d'invitation	1	210	1 000	210 000
Banderoles	1	8	100 000	800 000
communication audiovisuelle	1	1	823 000	823 000
Couverture médiatique	3	1	300 000	900 000
Carburant pour l'organisation	3	1	50 000	150 000
SOUS TOTAL				14 300 000

4. FRAIS DE DEPLACEMENT DES PRESIDENTS DES CONSEILS REGIONAUX

PER DIEM	Jours	Nbre	PU	Total
AZ DI				
Présidents DA et AZ	7	2	25 000	350 000
Chauffeurs DA et AZ	7	2	7 000	98 000
TA, DO, TI				
Présidents TA, DO, ZR, TI, MI	5	5	25 000	625 000
Chauffeurs TA, DO, ZR, TI, MI	5	5	7 000	175 000
CARBURANT	Km	l/km	Fcfa/l	
Agadez	2 200	0,2	540	237 600
Diffa	3 000	0,2	540	324 000
Dosso	500	0,2	540	54 000
Maradi	1 600	0,2	540	172 800
Tahoua	1 300	0,2	540	140 400
Zinder	2 000	0,2	540	216 000
Tillabéri	400	0,2	540	43 200
SOUS TOTAL				2 436 000

5. FRAIS DE DEPLACEMENT DES MAIRES

PER DIEM	Jours	Nbre	PU	Total
AZ DI				
Maires DA et AZ	7	4	25 000	700 000
Chauffeurs DA et AZ	7	2	7 000	98 000
TA, DO, TI				
Maires TA, DO, ZR, TI, MI	5	24	25 000	3 000 000
Chauffeurs TA, DO, ZR, TI, MI	5	10	7 000	350 000
Frais de déplacement du lieu de résidence à la capitale régionale sur présentation de justificatif		28	20 000	560 000
CARBURANT COMMUNES	Km	nombre	F/km*	
Agadez	2 200	1	108	237 600
Diffa	3 000	1	108	324 000
Dosso	500	2	108	108 000
Maradi	1 600	2	108	345 600
Tahoua	1 300	2	108	280 800
Zinder	2 000	2	108	432 000
Tillabéri	400	2	108	86 400
SOUS TOTAL				6 522 400

*0,2 x 540

6. Elaboration du DPPD 2018-2020

Retraite groupe de travail DPPD	Jours	Nbre	P,U	Total
location de salle	3	1	65 000	195 000
perdiem	3	15	25 000	1 125 000
Repas	3	15	5 000	225 000
Pauses café	3	15	1 500	67 500
transport minibus	3	1	100 000	300 000
ateliers de validation interne au MHA				
Pauses café	1	30	2 000	60 000
Reprographie des documents	1	30	8 000	240 000
SOUS TOTAL				2 212 500

RÉCAPITULATIF DES COÛTS

RUBRIQUES	financement	Fcfa
1- Déplacements régionaux	PASEHA2	3 786 000
2- Déplacements Gouverneurs	ETAT	2 826 000
3- Ressources matérielles		14 300 000
4- Déplacement des Présidents Régions		2 436 000
5- Déplacement des Maires		6 522 400
6- Elaboration du DPPD 2018-2020	PASEHA2	2 212 500
	TOTAL	32 082 900